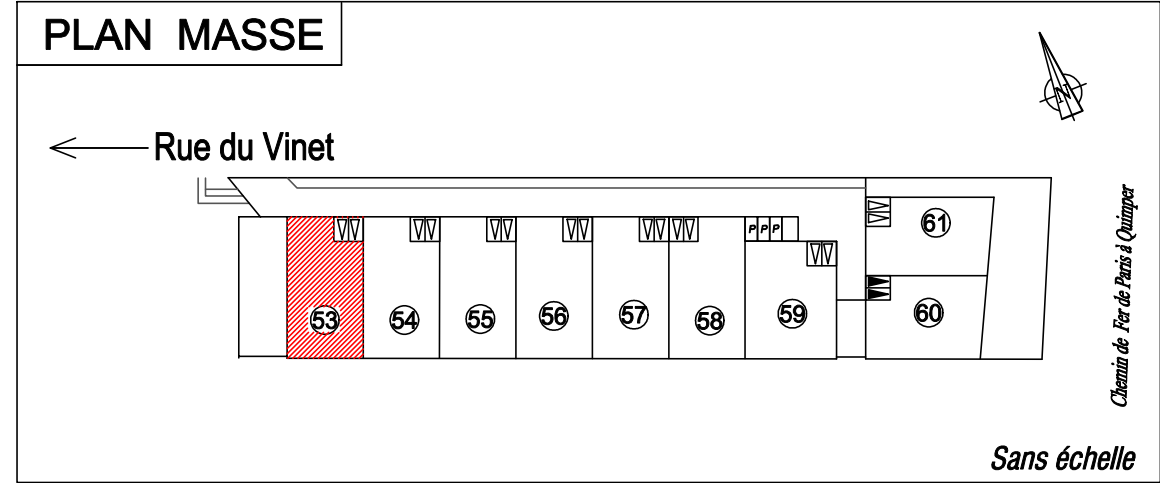
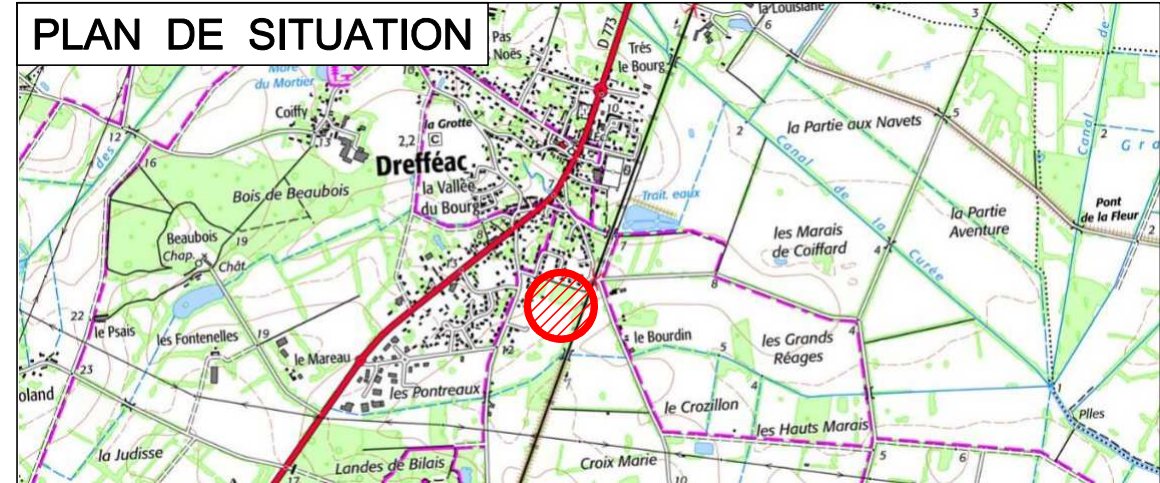


DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Commune de DREFFEAC
Lieu-dit "Le Vinet"

"Le Vinet III"
PA 044 05322 F0001 - Arrêté du 04/07/2022
PA 044 05322 F0001 M01 - Arrêté du 12/01/2023

PLAN DE VENTE
Lot 53



Date	Indice	Nature des modifications
02.09.2022	A	Première édition
17.10.2022	B	Modification de l'aménagement des espaces communs
02.01.2023	C	Implantation des bornes et mise à jour des références cadastrales
19.01.2023	D	Permis d'Aménager Modificatif du 12-01-2023
		Indication de l'adresse postale du terrain

FONCIER
URBANISME
COPROPRIÉTÉ
BORNAGE
TOPOGRAPHIE
BUREAU
D'ÉTUDES-VRD
EXPERTISE
IMPLANTATION
CONSEIL

BLAIN Siège social
BP14, 9, rue Thomas Edison
ZA les Blôchets 44130 BLAIN
Tél. 02 40 79 02 70
blain@bcg-geometre-expert.fr

SAVENAY
2 rue de la Gare
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 91 73
savenay@bcg-geometre-expert.fr

ST HERBLAIN
37 rue Bobby Sands
44813 ST HERBLAIN Cédex
Tél. 02 40 86 09 73
saint-herblain@bcg-geometre-expert.fr

PONT-CHÂTEAU
2bis rue des Châtaigniers
Parc de la Cafetals BP 22
44160 PONT-CHÂTEAU
Tél. 02 40 01 60 27
pontchateau@bcg-geometre-expert.fr

NORT sur ERDRE
20, rue Aristide Briand
44390 NORT sur ERDRE
Tél. 02 40 93 19 48
nort-sur-erdre@bcg-geometre-expert.fr

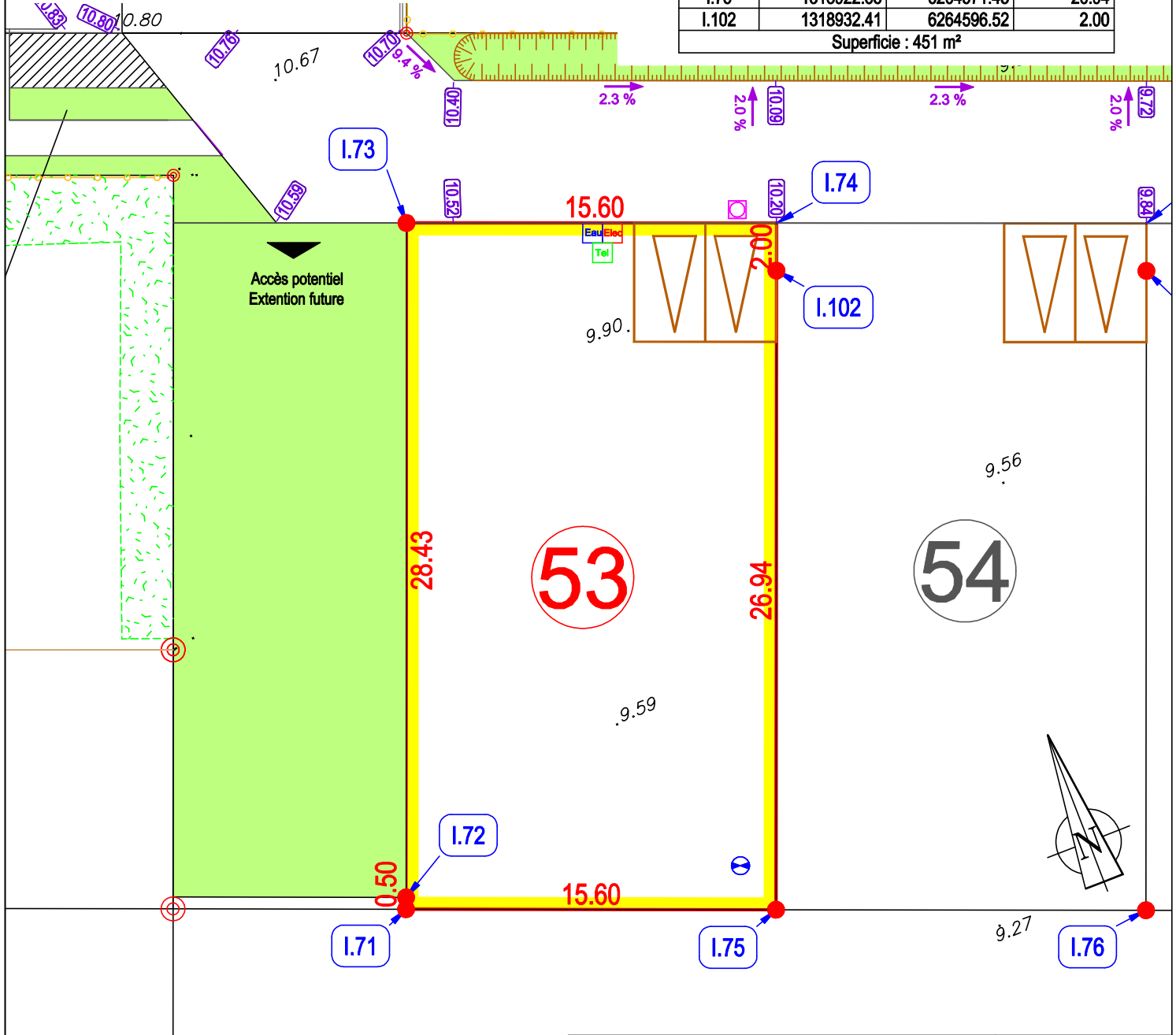
SARL AU CAPITAL
DE 130 000 €
429 051 154
RCS SAINT-NAZAIRE
APE 7112A
OGE N° 20008200010

ARCHITECTE :
M. VAUDOLONE Thierry
53, Kercouret
44410 HERBIGNAC

Commune de DREFFEAC
1, Rue des Ajoncs
Lot 53
Superficie : 451m²
Section : ZD n° : 390
Surface plancher : définie par l'aménageur

Dossier N° : S8988

SOMMET	X	Y	DISTANCE
1.74	1318933.14	6264598.38	15.60
1.73	1318918.63	6264604.09	28.43
1.72	1318908.22	6264577.64	0.50
1.71	1318908.04	6264577.17	15.60
1.75	1318922.55	6264571.45	26.94
1.102	1318932.41	6264596.52	2.00
Superficie : 451 m ²			



- LEGENDE**
- Borne
 - Borne à implanter
 - Périmètre du Lot
 - Accès et stationnement à la parcelle, positionnement libre 6.00 m largeur x 5.00 m profondeur. Non clos sur le Domaine Public.
 - Accès et stationnement à la parcelle, positionnement imposé 5.00 m x 5.00 m. Non clos sur le Domaine Public.
 - Espace vert (non franchissable)
 - Branchements : eaux pluviales, eaux usées
 - Branchements réseaux souples : électricité, eau potable et téléphone
 - Zone non aedificandi - servitude d'écoulement des EP
 - Arbre à planter (position de principe)
 - Cote altimétrique voirie projet
 - Altitude terrain naturel avant travaux

Nivellement système NGF-IGN69 - Rattachement TERIA
Coordonnées système L93-CC47 - Rattachement TERIA
Echelle : 1/250e

NOTA :
-Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.
-L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.
-Les contraintes d'urbanisme sont développées dans le règlement du lotissement.
-Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes.
-Depuis le 1er octobre 2020, toute vente d'un terrain à bâtir se trouvant dans une zone à risque de retrait-gonflement d'argiles considérée en aléa moyen à fort devra être précédée d'une étude de sol particulière, à charge du vendeur.
Terrain concerné : OUI NON